

Benoît Hamon
Président d'ESS France
34 bis rue Vignon
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

L'annonce du maintien des crédits du Ministère de l'Économie et des finances dédiés au développement de l'économie sociale et solidaire dans la Loi de finances adoptée par 49-3 a été accueillie avec une certaine forme de soulagement par de nombreux acteurs dont les actions d'intérêt général sont abondées par cette ligne budgétaire.

En tant que Président d'ESS France, organisation représentative de l'ESS, il m'importe de souligner particulièrement que cette décision a bénéficié de la mobilisation collective des réseaux, chambres régionales de l'ESS, entreprises et organisations, élus, à de multiples niveaux. Cette démarche unitaire est un point d'appui indispensable quand il est de ma responsabilité d'obtenir d'ultimes arbitrages auprès de Matignon ou des Parlementaires. C'est la leçon à tirer de cette séquence qui connaît trois aboutissements marquants sur lesquels ESS France s'était engagée :

- Le gouvernement envisageait de geler les minimas sociaux, ce qui se serait traduit par une perte de pouvoir d'achat de 2 % minimum pour les plus démunis, qui forment la plupart des bénéficiaires de l'ESS : le gouvernement a reculé sur ce point.
- Les crédits dédiés à l'insertion par l'activité économique subissaient une baisse brutale : ils ont été partiellement rétablis, ce qui a permis de préserver 51 000 parcours d'insertion sur les 60 000 menacés par la version initiale du budget. Nous demeurons attentifs au maintien d'autres financements indispensables au modèle de l'IAE.
- Les crédits de Bercy dédiés au développement de l'ESS (DLA, CRESS, têtes de réseaux, PTCE) étaient l'objet d'une baisse massive : nous avons obtenu leur rétablissement, ce qui permettra aux écosystèmes territoriaux de poursuivre leurs actions visant à atténuer les conséquences de la crise en cours.

Ces arbitrages constituent une première satisfaction, mais la prudence est néanmoins de mise : il nous faudra en effet évaluer précisément l'impact global des mesures adoptées dans le cadre de la loi de finances, nombre d'entre elles sont défavorables aux acteurs du lien social. De plus, nous veillerons à ce que les crédits dédiés au développement de l'ESS ne fassent pas l'objet d'annulations ultérieures. Restons vigilants, ensemble.

Notre prochain combat est celui de l'adoption d'une stratégie nationale de l'ESS à la hauteur des potentialités de l'ESS et des défis qu'impliquent les grandes transitions. Les discussions avec l'Etat doivent nous permettre d'obtenir un texte utile, ambitieux et projeté vers le développement de nos modèles.

Enfin, je reste à votre entière disposition pour échanger sur ces sujets et pour valoriser, sur le terrain, les réalisations concrètes de notre écosystème.

Fait à Paris, le 29 janvier 2025
Benoît Hamon
Ancien ministre
Président d'ESS France

